

Flash

Mai 2021

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de mai :

1. Siège Social Optimum Vie et COVID-19
2. Les Rendez-vous du Courtage
3. Les *Factorielles*
4. Fermeture exceptionnelle du siège social Optimum Vie les 16 et 19 juillet
5. Placements atypiques : des investissements à considérer avec prudence / Mise en garde de l'AMF
6. Le prix médian d'une place en EHPAD s'établit à 2 004 €/mois en 2019, contre 1 977 € en 2018
7. Optimum Gestion Financière : Le retour de l'inflation

Siège Social Optimum Vie et COVID-19

Le président de la République a annoncé fin avril les différentes étapes du plan de déconfinement qui s'étalera sur les mois de mai et juin et vous trouverez ci-dessous pour rappel le tableau récapitulatif de ces mesures.

Dans ce contexte, et dans le respect des contraintes sanitaires et des demandes formulées aux employeurs pour le télétravail, nous maintenons encore ce dernier à un niveau élevé en mai et nous accroîtrons progressivement le retour au bureau de nos personnels à compter du mois de juin.

Nous faisons bien évidemment le maximum pour maintenir un niveau de service à la hauteur de vos attentes même si quelques perturbations sont inévitables dans le travail à distance et nous vous remercions de votre indulgence et de votre fidélité.

Les étapes du déconfinement	3 mai 2021	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
Fin des attestations en journée et des restrictions de déplacements	●			
Couvre-feu repoussé à 21 h		●		
Réouverture des commerces, terrasses, musées, salle de cinéma et théâtre avec des jauges limitées		●		
Couvre-feu repoussé à 23 h			●	
Réouverture des cafés et restaurants en intérieur			●	
Réouverture des salles de sport			●	
Assouplissement du télétravail			●	
Fin du couvre-feu				●

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop.



Les Rendez-Vous du Courtage se tiendront le jeudi 17 juin 2021, au Palais des évènements à **Marseille Chanot**. Comme à chaque édition nous serons présents.

Venez nous rendre visite sur notre Stand n°**A35** ou une partie de notre équipe commerciale sera disponible pour vous accueillir.

- Jean-Marc Changea, délégué régional PACA
- Fabien Varraud, délégué régional Occitanie
- Béatrice Baudet, déléguée régionale Rhône-Alpes
- Dominique Rigaud, Directeur Commercial



Avec l'expertise de



Voici pour rappel les lieux et dates des formations éligibles DDA qui seront dispensées avec notre partenaire Factorielles dans les différentes régions :

- Lyon Saint Priest- Rhône Alpes	1 ^{er} juin
- Toulouse - Occitanie	10 juin
- Bordeaux - Nouvelle Aquitaine	15 juin
- Obernai - Grand Est	18 juin
- Paris - Ile de France-Hautes de France	22 juin
- Brignoles – Région PACA	24 juin
- Rennes – Centre Val de Loire Bretagne	29 juin

Le programme de ces formations sera le suivant :

- **1^{ère} partie** : Assurance vie et Capitalisation
 - Comment sécuriser votre relation client
 - Comment bien rédiger les clauses bénéficiaires de vos clients
 - Assurance vie ou PER : comment bien choisir
 - Zoom sur le contrat de Capitalisation
- **2^{ème} partie** : Vous avez aimé le Madelin et le PERP, vous allez adorer le PERIn
 - Plafonds déductibles : Quelle stratégie adopter pour vos clients TNS en 2021
 - Comment maximiser les économies d'impôt avec le PER 2021

Nous serons ravis de vous recevoir en présentiel pour ces journées de formation validant 7 h 30 au titre de la DDA.

Le nombre de places étant limité nous vous invitons à prendre contact rapidement avec votre délégué régional si vous n'êtes pas encore inscrit.

Fermeture exceptionnelle du siège social Optimum Vie les 16 et 19 juillet

Nous devons, pour des raisons de sécurité, procéder à des travaux exceptionnels à notre siège social 94 rue de Courcelles et ces derniers, prévus sur 4 jours du vendredi 16 au lundi 19 juillet 2021, nous contraignent à une fermeture totale de nos bureaux durant cette période.

Nos lignes téléphoniques et nos serveurs seront inopérants durant cette période et de ce fait, la Direction a programmé une fermeture générale de l'entreprise les vendredi 16 juillet 2021 et lundi 19 juillet 2021.



Nous vous remercions de bien vouloir en prendre note et vous remercions par avance de votre compréhension pour les désagréments que cette fermeture pourrait vous causer.

Placements atypiques : des investissements à considérer avec prudence / Mise en garde de l'AMF



Parkings, chambres d'EHPAD, vins, pierres et métaux précieux...

Les placements dits « atypiques » séduisent de plus en plus les épargnants en recherche de rendements plus intéressants que ceux des placements traditionnels. Mais il s'agit de placements à haut risque, avec des rendements annoncés parfois irréalistes quand ce ne sont pas simplement des arnaques.

Explications :

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/placements-atypiques/placements-atypiques-des-investissements-considerer-avec-prudence?utm_source=newsletter_1112&utm_medium=email&utm_campaign=04-05-l-info-a-retenir-selection-patrimoine24

Le prix médian d'une place en EHPAD s'établit à 2 004 €/mois en 2019, contre 1 977 € en 2018

Publiée le 23 avril 2021, la [nouvelle étude](#) de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sur les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendants (EHPAD) se concentre sur l'analyse des disparités territoriales et sur l'habilitation de l'établissement à l'[aide sociale à l'hébergement](#) (ASH).

Cette étude se fonde sur les prix renseignés par 90 % des EHPAD transmis avant le 31 décembre 2019. Il ressort de l'analyse de ces informations qu'en 2019 le prix médian en hébergement permanent d'une chambre individuelle en EHPAD grimpe à 2 004 €/mois, soit 27 € de plus que celui constaté en 2018 (pour 6 668 EHPAD).

Variabilité des tarifs

Pour rappel, le **prix d'un EHPAD** est composé de 3 tarifs journaliers :

- Le **forfait soins** qui a vocation à couvrir les dépenses relatives à la prise en charge médicale des résidents. Il est à la charge de l'Assurance maladie ;
- Le **tarif dépendance**, fixé par le président du conseil départemental pour une durée d'un an, il comprend les frais liés à l'assistance nécessaire à la vie quotidienne de la personne dépendante. Son montant croît avec le niveau de dépendance du résident, évalué par son groupe iso-ressources (GIR) ;
- Le **tarif hébergement** à la charge du résident, qui en fonction de sa situation financière, pourra peut-être percevoir des aides publiques comme l'aide sociale à l'hébergement (ASH). Le tarif hébergement comprend des prestations obligatoires comme l'administration générale, l'accueil hôtelier, la restauration, le blanchissage et l'animation de la vie sociale.

La suite sur [Prévissima.fr](http://Previssima.fr)

https://www.previssima.fr/actualite/le-prix-median-dune-place-en-ehpad-setablit-a-2-004-mois-en-2019-contre-1-977-en-2018.html?utm_source=newsletter_1105&utm_medium=email&utm_campaign=29-04-l-info-a-retenir-selection-patrimoine24



Optimum Gestion Financière : Le retour de l'inflation

Après plusieurs semaines de confinement, la France prépare la réouverture de son économie grâce à l'avancée de la campagne de vaccination. Emmanuel Macron a dévoilé son plan de déconfinement qui a commencé le 3 mai avec la fin de la limite kilométrique des déplacements et la réouverture des collèges et lycées en demi-jauge. La seconde étape prendra effet le 19 mai avec la réouverture des commerces, des terrasses, des cinémas et des théâtres ainsi que le décalage du couvre-feu à 21h. La dernière étape est prévue le 30 juin, ce qui devrait permettre une forte reprise économique. De même, une grande partie de l'Italie est repassée en zone jaune durant le mois de mai permettant la réouverture des écoles, des musées, des théâtres, des bars et restaurants (en terrasse). Jusqu'alors, la croissance française a été pénalisée par les restrictions sanitaires pour s'établir à 1,5 % au 1^{er} trimestre. La Banque de France mesure à 6 % la perte d'activité par rapport au niveau pré-crise en avril contre 5 % en mars mais les perspectives s'éclaircissent.

Dans ce contexte toujours perturbé, les pays européens ont présenté à la Commission Européenne leur PNRR (« Plan National de Relance et de Résilience »), qui comprennent le plan de relance commun de 750 Mds €. L'Italie, plus gros bénéficiaire de ce dernier, a dévoilé les détails de son plan de relance de 221,5 Mds €, dont 191,5 Mds € octroyés par l'Union Européenne. Les priorités sont la transition écologique, la numérisation, les infrastructures, l'éducation et la recherche, la cohésion sociale et la santé. De plus, Bruxelles demande aux différents pays de mettre en place des réformes. Dans le cas de l'Italie, celles-ci visent à moderniser l'administration publique, lutter contre la bureaucratie, simplifier la fiscalité, améliorer les délais de la justice. Le gouvernement italien s'attend à 3,6 % de PIB (« Produit intérieur brut ») supplémentaires à horizon 2026. Ce stimulus budgétaire qui s'ajoutent aux nombreux plans américains devraient booster la croissance et l'inflation.

Dans le même temps, les principales banques centrales ont conservé leur politique monétaire inchangée à l'exception de la Banque du Canada

qui a réduit le montant de ses achats d'actifs de 4 Mds \$CAD/semaine à 3 Mds \$CAD/semaine. Ce changement a été encouragé par la hausse de l'inflation cœur à 1,9 % en mars, un niveau très proche de la cible de l'institution. La zone euro suit la même tendance mais le niveau d'inflation cœur, 0,8 % en avril, reste loin de la cible de la Banque Centrale Européenne. Néanmoins, des disparités subsistent entre les pays. L'Allemagne se distingue avec une inflation qui a atteint 2,1 % en avril, alors que l'inflation italienne s'élève à seulement 1,0 % en avril. Cette remontée de l'inflation s'explique par la vigueur de la reprise économique notamment dans le secteur manufacturier qui connaît des pénuries. Dans son enquête conjoncturelle, la Banque de France indique que plus de 25 % des entreprises de l'industrie et du bâtiment évoquent des problèmes d'approvisionnement. L'automobile, les produits informatiques et les équipements électroniques sont les plus impactés. Bien que cela n'ait pas encore d'impact sur leurs perspectives, de nombreux constructeurs automobiles ont réduit leur rythme de production. La hausse des prix est plus forte aux États-Unis où elle atteint 4,2 % en avril contre 2,6 % en mars. Ce phénomène inquiète les investisseurs qui redoutent une hausse des taux d'intérêt.

À l'approche de la mi-année, les fonds d'Optimum Gestion Financière sont en retrait par rapport à leurs indices respectifs. Après avoir considérablement amorti la baisse du marché en 2020, les stratégies déployées ont tendance à rebondir moins fortement que les marchés, tout en générant de la valeur sur long terme. Notre fonds obligataire et notre profil prudent sont positionnés pour amortir l'impact de la hausse des taux d'intérêt que pourrait entraîner le retour de l'inflation.

Performances (nette de frais de gestion)	Au 14 mai 2021			Année 2020	
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds	V.A.
Optimum Actions	4,3	12,2	-7,9	21,4	12,1
Optimum Actions Internationales	5,4	11,6	-6,2	21,3	4,6
Optimum Patrimoine	3,1	6,6	-3,5	14,2	1,7
Optimum Obligations	-1,0	-0,8	-0,2	3,5	-1,1
Fonds Optimum Actions Canada (R)	12,3	18,8	-4,5	23,9	4,2

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

